

PRESIDENT

Message à l'attention des Président.e.s de club

Cergy le 17 juillet 2020

Chère présidente, cher président,

L'assemblée générale fédérale a vu une majorité de clubs ne pas adopter l'évolution proposée du tarif des licences pour la saison 2020-2021 : Pour : 47,4% ; Contre : 23,3% ; Abstention : 29,3%.

Pour autant, le tarif des licences n'aurait pas dû être soumis au vote de l'AG comme nous l'avons consenti. En effet, un plan fixant l'augmentation des licences sur 15 ans a été entériné il y a 5 ans et n'a de fait pas à être discuté chaque année. Seule la partie liée à l'évolution des coûts de gestion de la fédération sur le tarif des licences (0,20 €) était ouverte à discussion.

Le Bureau directeur a entendu le message des clubs en cette période délicate pour toutes les structures, clubs comme fédération, et a accédé à la demande de gel du tarif des licences qu'il a considéré comme tout à fait légitime compte tenu de l'environnement économique actuel.

Invitation à répercuter le gel du tarif des licences dans les clubs

Cette décision signifie qu'absolument aucun tarif fédéral ne connaît la moindre augmentation entre les saisons 2019-2020 & 2020-2021 ! Il s'agit là d'un acte de gestion précisément orienté sur l'idée pour la fédération de s'associer pleinement à la volonté des clubs de maîtriser leurs charges en cette période plus que troublée et aux conséquences économiques particulièrement incertaines à court et moyen termes.

Si le gel du plan d'augmentation des licences pour la saison 2020-2021 se traduit par un simple glissement d'une année de l'ensemble du reste à couvrir dudit plan, donc un report de l'échéance d'une année, il y a lieu de bien noter que cette mesure est exceptionnelle et répond au caractère lui aussi exceptionnel de la crise sanitaire et économique liée à la pandémie du Covid-19.

Ce gel du tarif des licences constitue bien une aide aux clubs dans la situation que nous connaissons et c'est pour cette raison que la somme correspondante sera affectée au plan d'actions fédéral destiné à soutenir les clubs et leurs licenciés pour la reprise de la pratique du hockey sur glace. Pour rappel, le budget consacré audit plan s'élève à 300 k€, soit 40% des fonds propres fédéraux.

En prenant en compte la demande de gel du tarif des licences, gel appliqué faut-il le rappeler à l'ensemble des tarifs fédéraux, la fédération a fait sa partie du chemin. Dans un souci de cohérence, il revient maintenant aux clubs de s'inscrire à leur tour dans cette démarche de maîtrise des coûts envers leurs licenciés et de leur proposer un tarif de cotisation club sans augmentation par rapport à la saison dernière, ce dont nous ne doutons pas mais qu'il est bon de préciser.

Il ne s'agit pas pour la fédération de vouloir faire de l'ingérence dans la vie des clubs, ou des ligues, ce sont vos assemblées générales qui en décideront. En exprimant ce vœu, nous voulons tout simplement que le plus grand nombre d'arguments soit réuni afin que le retour des licenciés dans vos clubs et la venue de nouveaux licenciés à la pratique du hockey soit la plus fluide et la plus agile possible, sans que vous ayez à avancer l'excuse souvent entendue par le passé sur l'augmentation de vos cotisations « *ça n'est pas nous, c'est la fédération qui augmente le prix, nous ne faisons que répercuter cette hausse* ». Pour cette saison, tout est gelé !

Bien sûr, face à des situations économiques délicates dans certains clubs, voire dans certaines Ligues, il n'y aura guère d'autre planche de salut que de procéder à une hausse des cotisations. Vous n'en serez pas pour autant condamnés moralement par la fédération. Ce sont bien sûr les circonstances locales qui doivent guider votre stratégie tarifaire. Gardez simplement à l'esprit que l'effort consenti par la fédération pour accompagner l'ensemble des acteurs du hockey sur glace français est sincère et de nature à vous aider à placer la saison 2020-2021 sous le signe du retour à la pratique, et ce dans des conditions sanitaires qui répondent aux exigences des autorités de notre pays et rassurent ainsi les pratiquants et leurs familles.

Évolution du tarif des transferts internationaux

Alors que l'AG fédérale a voté le gel de l'ensemble des tarifs fédéraux pour la saison 2020-2021, nous vous annonçons une modification relative au coût des transferts internationaux applicable dès cette saison.

La fédération internationale a informé ce jeudi les fédérations de l'entrée en vigueur d'une mesure de diminution à 300 francs suisses, contre 500 jusqu'à présent, de la part due à l'IIHF dans le tarif facturé aux clubs / joueurs par la fédération d'accueil pour un transfert international senior.

Bien que le budget fédéral 2020 voté par l'Assemblée générale ait été élaboré sur la base d'un tarif de 1500 €, tout comme d'ailleurs le budget des clubs remis à la CNSCG, le Bureau directeur a décidé de répercuter immédiatement cette baisse en diminuant à 1320 € le tarif des transferts internationaux pour la saison 2020-2021.

Cette mesure, si elle est favorable aux clubs, représente un « manque à gagner » de 50 000 € pour la fédération, conséquence pour le moins sensible dans la recherche de l'équilibre budgétaire sur l'exercice en cours. Cela renforce le poids des mesures déjà actées en venant en complément du plan fédéral de soutien établi à 300 K€.

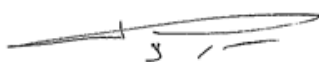
Si certains clubs ont déjà utilisé pour cette saison le précédent formulaire pour leurs demandes de transferts internationaux, ils sont invités à renouveler la démarche avec le nouveau formulaire reçu hier de l'IIHF et joint au présent courrier.

Nous vous souhaitons de pouvoir préparer la saison à venir dans les meilleures conditions possibles. A ce titre, un certain nombre d'actions du plan fédéral de soutien aux clubs, qui sera prochainement finalisé, doit contribuer à vous aider dans cette démarche.

Bon courage et grand merci pour le travail sans relâche que vous accomplissez en tant que bénévoles !



Luc TARDIF
Président



Pierre-Yves GERBEAU
Vice-Président exécutif



Jean-David CAMUS
Secrétaire général